

AVIS DES DOUANES

Ottawa, le 30 octobre 1995

Objet

**Pâtés congelés et dîners
préparés congelés**

Vous êtes par la présente avisé que le Ministère a entrepris un réexamen de l'engagement accepté de la société ConAgra Consumer Frozen Foods Company des États-Unis d'Amérique concernant certains pâtés congelés et dîners préparés congelés, originaires ou exportés des États-Unis d'Amérique.

L'engagement en question a été accepté le 15 juillet 1985 et a été renouvelé le 15 juillet 1988, le 15 janvier 1990 et le 14 janvier 1993. Conformément aux dispositions relatives aux engagements de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation*, le sous-ministre du Revenu national est tenu de réexaminer cet engagement avant l'expiration des trois années suivant la date du dernier renouvellement, c'est-à-dire avant le 14 janvier 1996.

Ce réexamen vise à déterminer si l'engagement a toujours sa raison d'être. Un avis de l'achèvement de ce réexamen sera publié dans un Avis des douanes et dans la Gazette du Canada.

Toute question concernant ce qui précède doit être adressée à :

Revenu Canada
Direction des droits antidumping et compensateurs
Ottawa ON K1A 0L5

À l'attention de Hélène Bernier

Téléphone : (613) 954-7259
Télécopieur : (613) 941-2510